

## Service sanitaire des étudiants en santé : prévention en santé mentale chez les jeunes

**Charles-Édouard Notredame,**  
service de psychiatrie de l'enfant  
et de l'adolescent,  
faculté de médecine Henri-Warembourg,  
université de Lille,  
**Pierre Grandgenèvre,**  
service de psychiatrie d'adulte,  
**Frédérique Warembourg,**  
service de psychiatrie d'adulte,  
**Amélie Porte,**  
service de psychiatrie d'adulte,  
**Nicolas Gaud,**  
service de psychiatrie de l'enfant  
et de l'adolescent,  
**Marielle Wathelet,**  
faculté de médecine Henri-Warembourg,  
université de Lille, service épidémiologie,  
santé publique, économie de santé  
et prévention, centre hospitalier  
universitaire (CHU) de Lille,  
**Vincent Chouraki,**  
faculté de médecine Henri-Warembourg,  
université de Lille, service épidémiologie,  
santé publique, économie de santé  
et prévention, centre hospitalier  
universitaire (CHU) de Lille.

Une politique vigilante de prévention en santé mentale ne saurait ignorer la vulnérabilité qui accompagne les mutations adolescentes. Tout en se gardant de considérer cette période sous le seul prisme de la pathologie, il faut pouvoir reconnaître que de 17 à 35 % des collégiens font part d'une plainte psychologique récurrente et durable [1], et que plus de la moitié des jeunes Français manifestent d'authentiques symptômes psychiatriques [2]. Pour ceux des adolescents qui le nécessitent, la possibilité d'accéder à un accompagnement adapté constitue un enjeu crucial de prévention. Il s'agit de réduire le risque de constitution de troubles psychiatriques caractérisés, de garantir le meilleur pronostic lorsque de tels troubles émergent (50 % des pathologies psychiatriques chroniques de l'adulte débutent avant 14 ans et 80 % avant 25 ans [3]), ou encore d'éviter les complications les plus graves, telles que les passages à l'acte suicidaire. Rappelons à ce titre que 9,5 % des lycéens déclarent avoir déjà fait une tentative de suicide au cours de leur vie [4] et que plus d'un jeune de 17 ans sur dix déclarent avoir pensé au moins une fois au suicide au cours des douze derniers mois [5].

La population adolescente se singularise également par la prégnance des barrières qui l'empêchent de recourir à des soins adéquats. Barrières structurelles, d'abord, que constituent le manque de ressources, de lisibilité, de réactivité ou de spécificité des dispositifs sanitaires susceptibles d'accueillir les jeunes. Barrières personnelles, ensuite, procédant des difficultés développementales des adolescents à identifier leurs propres souffrances ou à se fier aux adultes, de leur sensibilité aux *a priori* stigmatisants ou de leurs appréhensions vis-à-vis des professionnels-ressources.

### Promouvoir l'accès aux soins chez les jeunes

C'est à partir du constat d'un fossé paradoxal entre besoins en santé mentale et défaut d'accompagnement adapté [6] que plusieurs programmes internationaux ont vu le jour pour promouvoir l'accès aux soins chez les jeunes. L'une des démonstrations les plus probantes de l'efficacité d'une telle stratégie a été apportée par l'étude *Saving and Empowering Young Lives in Europe*<sup>1</sup> (Seyle [7]). Portant sur 11 100 élèves à travers l'Europe, elle a mis en évidence qu'un programme interactif d'informations et d'échanges mené au sein des classes du secondaire permettait de réduire significativement les taux de tentative de suicide, d'idées suicidaires, de dépression et d'anxiété.

En France, un service sanitaire pour les étudiants en santé (Sess) est déployé depuis l'année 2018-2019 sur l'ensemble du territoire français. L'objectif est double : d'une part, former les futurs soignants aux principes et aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé, et d'autre part, lutter contre les inégalités territoriales en mobilisant les étudiants dans des actions concrètes auprès des publics les plus vulnérables [8]. En faisant coïncider, à l'aune de l'étude *Seyle*, les besoins de prévention chez les jeunes des Hauts-de-France et l'opportunité que représentait le Sess, le pôle de psychiatrie du centre hospitalier universitaire (CHU) de Lille a pris l'initiative de proposer aux étudiants des filières santé (médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, maïeutique et masso-kinésithérapie) une thématique « Santé mentale et prévention du

suicide » (SMPS). Instituée et promue grâce au soutien de la faculté de médecine de Lille, cette thématique s'articulait autour de deux points de vigilance. D'une part, une revue de la littérature démontre que l'efficacité des interventions scolaires en santé mentale a pour contrepartie un risque non nul de fragilisation de certains élèves, en cas de discours trop peu maîtrisés. D'autre part, il fallait impérativement prendre en compte le fait qu'une partie de ceux qui allaient délivrer un message de prévention présentaient aussi une vulnérabilité spécifique ; en effet, plusieurs enquêtes récentes ont mis en exergue qu'un nombre considérable d'étudiants en médecine (60 %) souffraient d'anxiété, de symptômes dépressifs (30 %), et d'idées suicidaires (24 %) [9]. Forte de ces constats, cette thématique Santé mentale et prévention du suicide a intégré deux exigences supplémentaires : celle de ne mettre en difficulté ni les étudiants, ni les élèves concernés, et celle de disposer d'un effet préventif dédié aux étudiants eux-mêmes.

### Réagir face à un pair en difficulté

Afin de s'assurer de la qualité et de la sécurité du message délivré, la thématique Santé mentale et prévention du suicide a été organisée autour d'un module de prévention baptisé « L'aider ». Il s'agit d'éveiller la vigilance et la sollicitude des adolescents les uns pour les autres, de valoriser leurs habiletés empathiques et relationnelles et de lever les principales barrières à la recherche d'aide. Y sont déclinés quatre messages d'entraide simples permettant aux jeunes de réagir face à un pair en difficulté, quelle que soit la situation d'adversité rencontrée :

- remarquer sa souffrance ;
- faire le premier pas vers lui ou vers elle ;
- ouvrir le dialogue ;
- l'accompagner vers une ressource d'aide adulte.

Afin d'en favoriser l'assimilation, ces messages sont déclinés *via* deux sessions pédagogiques. La première consiste en des discussions ouvertes médiatisées autour de supports vidéo relatifs aux thématiques du harcèlement, du consentement sexuel, de l'isolement ou de la souffrance psychique. Elle permet de travail-

ler les représentations des élèves, la pertinence et l'opérationnalité des messages-clés. La seconde session consiste en des mises en situation par lesquelles les étudiants, mettant en pratique les messages-clés, peuvent en éprouver les effets personnels et relationnels. Conformément aux directives gouvernementales, le premier temps du service sanitaire pour les étudiants en santé consiste à fournir aux étudiants une assise théorique et une préparation pratique à la mise en place de leur action dans les établissements scolaires. Deux jours sont consacrés à l'enseignement des principes généraux de la santé publique, de l'animation d'une classe et de la méthodologie de projet en promotion de la santé. Puis, ceux qui ont choisi la thématique SMPS sont formés (deux jours) au module de prévention « L'aider ». Ils bénéficient ensuite d'une immersion en centre médico-psychologique ou en maison des adolescents (un jour), et reçoivent une formation pour être sentinelles en prévention du suicide<sup>2</sup> (deux jours). La formation à administrer le module de prévention est organisée selon le principe de la cascade (ou « formation de formateurs ») : des psychiatres seniors enseignent à des internes en psychiatrie – pour qui le Sess constitue un séminaire validant – la démarche pédagogique qui leur permettra, à leur tour, d'apprendre aux étudiants en santé comment dispenser le module « L'aider ». Un temps est aménagé au cours de la semaine préparatoire pour s'assurer, lors d'entretiens individuels, que chacun des étudiants se sent à l'aise avec la thématique et est prêt à administrer le module. Ce temps offre l'opportunité de proposer aux étudiants révélant des signes de souffrance psychique un accompagnement professionnel adapté.

À la suite de leur formation, les étudiants sont répartis par groupes interdisciplinaires de cinq dans des collèges et des lycées des départements du Nord et du Pas-de-Calais ayant accepté d'accueillir la thématique. Sous la tutelle d'un.e référent.e dit.e « de proximité » (infirmier.mière scolaire, conseiller.principal.e d'orientation ou enseignant.e, etc.), ces derniers sont d'abord amenés à préparer le déploiement de leur action. En concertation avec l'équipe pédagogique, ils travaillent :

- aux adaptations du module en fonction des particularités locales ;
- à l'articulation avec les programmes déjà en place ;
- à l'anticipation des situations problématiques.

Le reste des séances – réparties sur 14 vendredis – est consacré au déploiement de l'action à proprement parler.

Afin d'assurer une chaîne de contenance et de sécurité, les étudiants sont accompagnés tout au long de leurs démarches selon le même principe de la cascade que celui employé pour la formation. Chaque fois qu'ils traversent une difficulté d'ordre pédagogique, clinique ou relative à la protection des mineurs, il leur est proposé de contacter un interne tuteur, lequel est étroitement supervisé par un psychiatre senior. Cette chaîne de référence a également une visée de prévention pour les étudiants eux-mêmes : ils sont aussi encouragés à l'activer pour des difficultés d'ordre personnel.

### Cinquante étudiants intervenants formés

Sur l'année universitaire 2018-2019, 50 étudiants ont été formés à cette thématique Santé mentale et prévention du suicide et sont intervenus ensuite dans un établissement. Lors des retours d'expérience, la plupart ont témoigné d'un plaisir et d'un sentiment d'utilité à être intervenus auprès des adolescents, tout en pointant certaines tensions inhérentes aux activités de prévention en santé mentale (résistances, frustrations de ne pas percevoir le fruit immédiat de leur action par exemple). Plusieurs collégiens et lycéens en souffrance ont pu être repérés par les étudiants ou par leurs pairs, et guidés vers un accompagnement spécialisé. Enfin, selon une étude déployée par le service de santé publique du CHU de Lille, la thématique Santé mentale et prévention du suicide du service sanitaire pour les étudiants en santé a significativement accru le sentiment de compétence professionnelle des étudiants à venir en aide à autrui. Ainsi, près de 70 % d'entre eux ont rapporté avoir repéré et être venus en aide à une personne en difficulté au cours de l'année, et 12,5 % ont dit avoir consulté eux-mêmes un professionnel de santé mentale.

Fort de ces résultats positifs, la faculté de médecine de Lille et le pôle de psychiatrie du CHU de Lille ont reconduit à la rentrée 2019-2020 cette thématique Santé mentale et prévention du suicide du service sanitaire pour les étudiants en santé, avec un effectif d'étudiants doublé. Une extension à d'autres territoires est envisagée. À l'heure où la psychiatrie connaît une crise de vocations, l'expérience de ce service sanitaire pourrait contribuer, à travers sa valeur préventive et au-delà, à ce que les étudiants en santé renouent avec l'engagement en santé mentale. ■

1. « Sauver et renforcer efficacement la vie des jeunes en Europe ».

2. Formation selon des modalités définies par le Groupement d'études et de prévention du suicide (Geps).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Robert M., du Roscoët E., Godeau E. *La Santé des collégiens en France/2014. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Santé mentale et bien-être*. Santé publique France, 2014 : 6 p. En ligne : [https://bdoc.ofdt.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=23655](https://bdoc.ofdt.fr/doc_num.php?explnum_id=23655)

[2] Dusseaux V. *La Santé mentale des jeunes*. Ipsos – Fondation Deniker, 2016 :30 p. En ligne : <https://www.fondationpierreideniker.org/sondage>

[3] Kessler R. C., Berglund P., Demler O., Jin R., Merikangas K.R., Walters E.E. Lifetime prevalence and age-of-onset distributions of DSM-IV disorders in the National Comorbidity Survey Replication. *Archives of General Psychiatry*, 2005, vol. 62, n° 6 : p. 593. En ligne : [http://www.ph.ucla.edu/epi/faculty/detels/PH150/Kessler\\_DSMIV\\_AGP2009.pdf](http://www.ph.ucla.edu/epi/faculty/detels/PH150/Kessler_DSMIV_AGP2009.pdf)

[4] *Tentatives de suicide et pensées suicidaires chez les jeunes Français. Résultats des enquêtes Escapad 2014 et Espad 2015*. [3<sup>e</sup> rapport], Observatoire national du suicide, 2018, Fiche 3 : p. 172-180. En ligne : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche3-10.pdf>

[5] Janssen E., Stanislas S., du Roscoët E. Tentatives de suicide, pensées suicidaires et usages de substances psychoactives chez les adolescents français de 17 ans. Premiers résultats de l'enquête Escapad 2017 et évolutions depuis 2011. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 2019, n°s 3-4 : p. 74-82. En ligne : [http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/3-4/2019\\_3\\_4\\_6.html](http://beh.santepubliquefrance.fr/beh/2019/3-4/2019_3_4_6.html)

[6] MacDonald K., Fainman-Adelman N., Anderson K. K., Iyer S. N. Pathways to mental health services for young people: a systematic review. *Social Psychiatry Psychiatric Epidemiology*, 2018, vol. 53, n° 10 : p. 1005-1038. En ligne : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6182505/>

[7] Wasserman D., Hoven C. W., Wasserman C., Wall M., Eisenberg R., Hadlaczky G., et al. School-based suicide prevention programmes: the SEYLE cluster-randomised, controlled trial. *The Lancet*, 2015, vol. 385, n° 9977 : p. 1536-1544. En ligne : <http://zivziv.si/wp-content/uploads/2015/schoolbasedsuicide.pdf>

[8] Priorité prévention : le service sanitaire pour les étudiants en santé dès la rentrée 2018. Ministère des Solidarités et de la Santé, 15 juin 2018. En ligne : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/priorite-prevention-le-service-sanitaire-pour-les-etudiants-en-sante-des-la>

[9] ISNAR IMG, ISNI, ANEMF, ISNCCA. *Enquête santé mentale jeunes et futurs médecins (#ESMJM)*. 2017 : 12 p. En ligne : [http://www.sccahp.org/urfile/Communication/267/r\\_sultats\\_enquete\\_sant mentale.pdf](http://www.sccahp.org/urfile/Communication/267/r_sultats_enquete_sant mentale.pdf)